



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 25

Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2020-69
Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2020

DATE DE CONVOCATION : 25 Juin 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- – M. VILLEGGER – MH. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL – S. RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. TESSIER.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER – C. NANGLARD donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: G. MIGNON – C. NANGLARD

SECRETAIRE DE SÉANCE : G. MICHELY

OBJET : CONVENTION DE PASSAGE AVEC LE SDEG POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG PARTIE BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE/PLAINEAU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la nécessité de procéder à l'effacement des réseaux Boulevard de la République et Place du Plaineau avant de poursuivre le programme des aménagements de bourg dans ce secteur,

CONSIDÉRANT que pour procéder à cet enfouissement, il convient de signer une convention de passage pour les réseaux avec le SDEG,

CONSIDÉRANT la nécessité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention entre la commune et le SDEG,

Après en avoir délibéré, **PAR 27 VOIX POUR**, le Conseil Municipal décide,

- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de passage avec le SDEG pour l'enfouissement des réseaux Bd de la République – Place du Plaineau et tout document y afférent.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE